

Le fonctionnaire qui ne veut pas disparaître

Edita

Nous en avons parlé par le passé lors de nos HMI (heures mensuelles d'information) mais voilà le grand méchant loup qui pointe le bout de son museau dans les médias. La fin des catégories dans la fonction publique, la facilitation des licenciements pour « insuffisance professionnelle », la fameuse prime au mérite et l'arrivée massive du système managérial du privé dans nos vies. Pour notre gouvernement, la fin de la fonction publique est un rêve, la destruction du statut de fonctionnaire un projet.

Et dans le comble de l'immoral, du brutal et du cynique, balayant des années d'investissement, de sacrifices, de mérite, et de sens du service public, notre ministre de la destruction publique, Stanislas Guérini, s'amuse à s'approprier rien de moins que les propos du penseur du statut des fonctionnaires, Maurice THOREZ. Pour l'apôtre de la mise à mort de nos protections, la prime au mérite serait directement une idée du fondateur principal de notre statut.

Il s'agirait ici de « reconnaître et promouvoir les agents d'une valeur éprouvée, ayant le goût de l'initiative et le sens de la responsabilité. » Ni plus ni moins. Qu'importe que la mise en œuvre aille à l'encontre des valeurs de la personne citée. Tout pour convaincre, rien pour la décence et le respect.

Voyons donc le projet dans son ensemble.

Fin des catégories, quel cadeau pour tous celles et ceux qui auront pris le risque de passer un concours, de subir les affres des mutations, des affectations d'office. Quel cadeau pour celles et ceux qui sont partis loin de leur famille, de leurs amis. Désormais, chers collègues, vous voici dans le monde du salaire au métier. Des grands pontes parisiens décideront arbitrairement quel métier mérite quel salaire.

Et lorsque vous souhaitez changer de métier, accepterez-vous de rejoindre celui qui vous donne envie au risque de perdre en revenus ? Nous passerons désormais à l'air des postes au choix, encore plus arbitraires et opaques. Nous connaissons tous ces fameux postes au choix, avec concurrence « loyale » où la plupart sont déjà décidés avant même la mise en ligne. Ceux restants étant les postes que personne ne veut.

Et alors que vous aurez enfin trouvé le poste que vous désirez tant, vous serez désormais mis en concurrence avec vos collègues. La fameuse prime au mérite sera là pour départager le méritant du paresseux. Ce collègue-là aura sa prime parce qu'il a donné tant de sa personne au collectif, au travail, cela n'aura bien sûr rien à voir avec la préférence personnelle de son supérieur. Celle-ci aura sa prime par son dévouement acharné, sûrement pas parce qu'elle est la seule à savoir faire ces tâches dont son supérieur a besoin. Vous voici donc nouvel agent dans un service où vous devrez vous habituer aux exigences de votre manager n'ayant aucune connaissances techniques, lutter contre les flagorneurs et esquiver les amendes découlant de la RGP (responsabilité des gestionnaires publics).

Et lorsque vous survivrez à tout cela, il faudra faire avec la fameuse facilitation des licenciements. Que se passera-t-il lorsque nos chers ministres voudront dégraisser le mammoth plus vite que les départs à la retraite ? Lorsque nos chefs nous prendrons en grippe parce que nous ouvrons un peu trop nos bouches ?

Et que dire encore des futures fusions de services. Les idées de regroupement du recouvrement, le SIP unique, les accueils mutualisés avec d'autres organismes comme France Travail (mais n'a pas le droit au chômage), l'URSSAF ou la CAF. Lorsque les services fermeront, quid de nos postes ? Quid de nos missions ? Aurons-nous encore seulement un poste qui nous attendra ou devons nous lutter couteaux entre les dents avec ceux qui verront aussi leurs postes supprimés ? Créons nous alors les Hunger Games de la fonction publique ?

Il y aurait encore tellement à dire sur l'ampleur de la violence de cette idée de réforme. Sur les plans mortifères à l'encontre de notre statut, de nos droits et de tout ce qui forme l'idée même de fonction publique et au-delà de service public. Ces réformes sont une volonté claire de détruire ce pourquoi des millions de fonctionnaires se battent chaque jour. De détruire les rares avantages qu'il nous reste. Alors dans les temps qui viennent je ne peux que vous appeler à vous syndiquer, à vous investir, à vous battre, à représenter chaque jour avec fierté cette vision du fonctionnaire que nous portons tous chaque jour. Celle du service public au service des usagers et pas des calculs mesquins et des économies qui ne font que déshabiller chaque jour un peu plus nos capacités à soigner, éduquer et aider.

La CGT se bat chaque jour pour que ces réformes iniques ne voient jamais le jour. Mais cette lutte passe par la mobilisation de toutes et de tous. Par l'investissement de chacune et chacun d'entre nous.

Tous ensemble ON EST LA CGT.



La DGFIP sans toi(t)

La DGFIP, cette grande maison sans toi(t)

Attractivité, ce mot fourre-tout, chouchou des médias, du gouvernement et de notre chère maison DGFIP. Sa présence serait le remède à tous les maux, son absence la cause de tous nos tourments. Bercy Innov existe pour dire qu'on est encore dans le coup, les journées portes ouvertes pour attirer les candidats sans subir la concurrence des employeurs suisses, fichus croque-mitaines. Flamboyance, multiplication des événements pour crier à la face de la France que nous existons, que nous recrutons. Venez, la maison est chauffée et lumineuse.

Notre maison prendrait-elle l'eau dans l'indifférence ?

On nous vante, avec maints superlatifs, les innombrables manières de rentrer dans nos administrations, concours, contractualisation, apprentissage, passerelles, etc. Mais il ne s'agit pas de choisir la manière de venir, simplement de choisir le sacrifice que l'on est prêt à faire.

Prêts à la mobilité ? À se déraciner de sa famille, ses amis, voire de ses enfants ? Vous avez le choix du concours: des mois d'attente pour découvrir le monde merveilleux des mutations, où l'arbitraire règne en maître. Puis l'ENFiP, un moment hors du temps, qui peut être merveilleux comme objet de souffrances certaines. Vous pourrez découvrir une pénurie de logements dans la région parisienne, hors de prix si par chance vous en trouvez, et un laconique message de la direction : "contactez l'assistante sociale, elle n'a pas de moyens et pas de logements à fournir, mais elle est là". Ensuite, un manque criant de places en crèches dans tous les lieux de scolarité, merveilleux cadeau d'entrée de l'ENFiP à ceux et surtout celles, qui ont des enfants. L'arbitraire laisse sa place au débrouille toi.

Prêts à des sacrifices financiers ? Si la sécurité de rester chez soi est votre priorité, vous pouvez choisir la précarité et la perte de revenus de la contractualisation. À travail et responsabilités égales, vous pourrez bénéficier d'un salaire plus faible et d'un contrat à la durée variable vous permettant de ne pas pouvoir emprunter.

Nous pourrions encore parler des contrats d'apprentissage, sans recrutement à la clé, ou du salaire misérable des services civiques, mais il y a tant de trous dans la toiture de notre grande maison qu'il en devient difficile à tous les énumérer. L'avantage serait de nous offrir un point de vue imbattable sur les orages qui s'amoncellent au-dessus de nos têtes.



Il serait peut-être temps de repenser la manière d'entrer dans notre grande maison. Il faut remettre à plat le système de mutation, repenser le tout avec l'agent au centre des préoccupations, rendre claires les règles, et prendre en compte les cas particuliers. Rien ne rebute plus les recrutements que l'incertitude.

Et chez nous, l'unique certitude c'est que le cocktail de bienvenue dans la fonction publique se mue en poison bien difficile à avaler.

Le mystérieux tutorat reconnu

Le voile a été levé sur un nouveau sujet de réunion, avec un thème bien souvent ignoré, le tutorat. Si l'action était louable, il n'en restait moins à découvrir sous quel angle le sujet allait être traité. La discussion fut intéressante, le sujet vaste du tutorat et son impact sur notre administration a été dûment traité et vint le sujet majeur qui se présente à nous. La reconnaissance du ô combien important tutorat dans l'administration.

Les portes des cités d'or s'ouvrent à nous, instant suspendu qui nous porte dans les rêves d'une politique ambitieuse et avant-gardiste de la fonction publique.

Évidemment, les portes se sont très vite refermées devant nous. La première à nous bannir de ce doux rêve fut la porte de la rémunération pour service rendu. Il n'y a point de budget pour cela, et nos chères directions aurait bien trop peur de l'effet « chasseur de prime ». Ce si terrible déferlement sans pareil d'agents cherchant avidement un pauvre collègue fraîchement arrivé pour le former en échange de quelques deniers. Évidemment les collègues incompetents seraient les premiers sur les rangs, au corps défendant de nos valeureux chefs de service qui seraient bien obligés de les nommer.

La seconde porte close fut celle de choisir nos collègues sachant les plus expérimentés et proches de la retraite, et de transformer partiellement leur poste en fonction aménagée pour la transmission de connaissances . Point de rémunération en plus, mais une diminution des horaires pour assurer la continuité et la sauvegarde de notre technicité, sujet ô combien d'importance dans les années à venir.

Toutes les idées suivantes disparurent aussi vite qu'elles apparaissaient, ne nous laissant qu'avec deux petites propositions. Une entrée par la poterne, il ne faudrait pas que la grande générosité soit dévoilée avec trop de faste.

La première était sûrement la plus intéressante, une reconnaissance du rôle de tuteur dans nos entretiens individuels. Quel beau moyen poétique d'avouer à demi-mot que notre administration n'a pas plus de moyens que d'ambitions. Vous qui donnerez vos efforts, votre savoir, votre temps, vous aurez la gloriole de voir ce fait fièrement indiqué en petits caractères aux tréfonds d'un entretien, dans la catégorie, autres informations.

Et vint le dernier clou dans le cercueil de nos espoirs, l'ultime proposition. La reconduction de la réunion sur les tuteurs chaque année. Non pas qu'elle fut désagréable, mettre la lumière sur un rôle tant ignoré ne peut être qu'une bonne chose. Mais récompenser les gens en visibilité était autrefois l'apanage des escrocs d'internet.

Décidément, ils avaient raison, la DGFIP se modernise.



A la recherche du service public

Souvent il arrive que l'administration soit comparée à un vieux dinosaure. Un truc d'un autre âge, qui ne change jamais et qui n'existe que pour faire peur à nos braves concitoyens. Et pourtant les gens n'imaginent pas combien les idées fusent au sein de notre grande maison. Pas une année sans une myriade de réunions sur la modernisation, simplification, sur l'attractivité, sur des réformes à mener tambour battant. Et les idées clairement nos directions n'en manquent pas. La semaine en 4 jours, les bureaux partagés, le NRP, les cités administratives, non en effet les idées ne manquent pas. Mais encore faudrait-il qu'elles soient bonnes.

La dernière en date, à l'heure où vous lirez ça ils auront sûrement eu une nouvelle idée brillante, est l'apparition des voltigeurs. Quel mot plein de prestige. Acrobate qui fait de la voltige. Voilà, nous étions des dinosaures nous voici acrobates.

L'idée, deux personnes, ou plus si besoin, sont désignées volontaires pour aller dehors pour braver la pluie, le soleil et les agressions potentielles. Non pas ici pour offrir un service de meilleure qualité, mais pour dire à ceux qui n'ont pas rendez-vous d'en prendre un, répondre aux questions très simples, aider ceux avec un rendez-vous à se diriger efficacement. Quelle merveilleuse image pour nos usagers que de voir des gens professionnels, avec des connaissances techniques, une formation être là pour leur dire de revenir un autre jour.

Les heureux désignés volontaires sont le service des particuliers, le service des amendes et le cadastre. Et nos collègues n'en peuvent déjà plus.

Évidemment, une bonne idée ne venant jamais seule, il a également été décidé que les désignés volontaires porteraient un gilet d'identification. Et comble du bon goût, ce gilet porte la phrase, « La DGFIP recrute ». Merveilleux. Il est vrai que l'attractivité va être bouleversée par cette annonce fracassante. Cet usager excédé d'être refoulé à l'entrée va se dire, quelle modernité, je souhaite partager le quotidien de ce fonctionnaire qui a été formé, qui passe sa vie à perfectionner des compétences techniques et qui est désormais mis sur le trottoir pour prendre des rendez-vous et essuyer la colère d'usagers qui voient chaque jour le service public se réduire, se dégrader.

Voilà ce que l'administration est devenue. Un lieu où nos collègues sont des panneaux publicitaires pour appâter le désespéré, mis sur le trottoir pour tenter de réduire toujours plus le flux d'usagers en quête d'une aide, d'une réponse, d'un soutien. Pour notre direction, donner un service de qualité dans un accueil ouvert est désormais synonyme d'assistantat, le service public un nom de site internet. La réduction continue de nos effectifs, la perte du savoir croissant du fait d'un tutorat dévoré par les affres du trop peu de collègues et du trop plein de missions, ne peut fonctionner de pair avec un service public de qualité.

Pour le service public, pour nos collègues et pour les usagers, la CGT ne peut qu'exiger l'arrêt immédiat de cette nouvelle organisation nocive, dégradante et opposée à toutes les valeurs de la fonction publique.

L'esprit des jeux de la DGFIP

- HMI
- Syndicat
- CGT
- Cigogne
- Grève
- Manifestation
- Revendication
- Agent
- Droit
- Défendre
- Service
- Public
- Force
- Ensemble
- Info
- Adhérer
- CSAL
- Lutte
- Action
- CAP
- Statut
- Appel
- Tract
- Local
- Vivre
- Égaux
- DGFIP
- Union
- Mener
- Nous
- Lien
- SRIAS
- CDAS

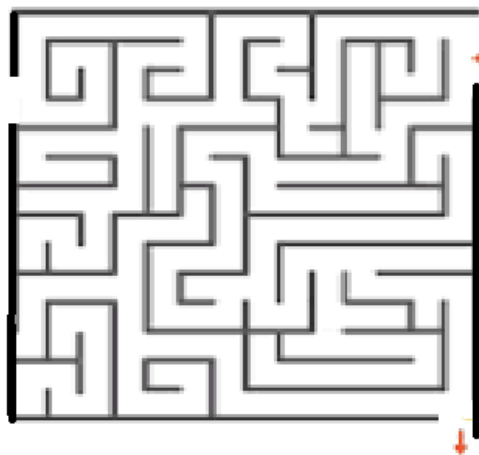
| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| S | R | I | A | S | H | M | I | T | R | A | C | T |
| S | Y | N | D | I | C | A | T | L | C | S | A | L |
| G | U | U | N | I | O | N | T | T | G | O | P | N |
| R | E | V | E | N | D | I | C | A | T | I | O | N |
| E | C | S | E | N | C | F | D | G | F | I | P | M |
| V | I | V | R | E | D | E | F | E | N | D | R | E |
| E | G | A | U | X | A | S | S | N | O | U | S | N |
| L | O | C | A | L | S | T | A | T | U | T | E | E |
| A | G | I | N | F | O | A | D | H | E | R | E | R |
| P | N | D | R | O | I | T | A | C | T | I | O | N |
| P | E | S | E | R | V | I | C | E | L | I | E | N |
| E | M | B | L | C | E | O | P | U | B | L | I | C |
| L | U | T | T | E | E | N | S | E | M | B | L | E |

Trouve la phrase

Aide les usagers à trouver* le service public en évitant les idées de la direction

Avez-vous pris rendez-vous ?

SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ



Allez payer au tabac



*N'oublie pas de mettre ton gilet DGFIP pour être dans l'esprit du jeu

La semaine en 4 jours, de la bonne idée à la punition

Il y a quelques jours nous est parvenu la note pour la semaine en 4 jours. Évidemment comme nous en avons parlé lors de la HMI de février, il ne s'agit nullement d'une miraculeuse envie d'une politique sociale émancipatrice. Loin du gouvernement de reprendre l'idée portée par la CGT des 32 heures en quatre jours.

Malgré l'échec du test sur ce sujet auprès de l'URSSAF Picardie et la caisse nationale d'assurance maladie, le gouvernement persiste et signe. A peine la note fut-elle émise qu'une courageuse, avant-gardiste direction de notre grande maison s'est portée volontaire.

La Direction de Haute-Garonne sera la première à tester ce nouveau mode de fonctionnement.

Et si dans la fameuse note il est stipulé que le test serait réalisé dans un effort approfondi et continu du dialogue social, il est appréciable de découvrir que cette direction a pris la décision sans aucune concertation. Découvrons donc les propositions qui s'ouvrent à nos chers collègues du sud.

Pour le module 38h30 c'est 9h38 journalier
Pour le module 37h c'est 9h15 journalier
Pour le module 36h12 c'est 9h03 journalier

Cher parents qui participent au réarmement démographiquement de la France, voici un beau cadeau de récompense Et c'est sans compter la pause minimale de 45 min.

Encore une bien belle idée !

Sensibilité du modèle managérial

Il y a de cela peu de temps, notre chère administration a décidé de garnir son panel de formation d'une nouveauté qui ne manqua pas de m'intriguer.

Sensibilisation au modèle managérial à la DGFIP. Après le scandale de la formation sur le sujet dans notre enfip pour les nouveaux inspecteurs (le NRP était une bonne chose pour les agents mais ils étaient trop bête pour le comprendre.) il était intrigant de découvrir cette nouvelle tentative de nous montrer que l'encadrement est notre ami.

Pour le meilleur et pour le pire.

Et le moins que l'on puisse dire c'est que la version pour les agents est un modèle de platitude et d'évidences creuses.

Aucun cas réellement concret, pas de remise en question des dogmes, pas de vraie prise en compte de l'humain. Le manager est celui qui pilote, conduit, coordonne, écoute. Il est sage, paternaliste mais surtout au grand jamais il ne doute ou remet en question les décisions venues d'en haut.

On parle d'associer les agents mais quid des retours du terrain dans ce monde, ou même nocive, une réforme doit être défendue ?

Jargon du syndicat

La HMI

Les syndicats ont le droit de présenter chaque mois une courte réunion d'une heure autour de thèmes larges ou précis (féminisme, semaine en 4 jours, négociations salariales, etc,...) qui peuvent cibler un service précis ou notre grande maison en général.

Chaque agent a le droit de se rendre à ces **Heures Mensuelles d'Information** sur la période indiquée par le syndicat. Au sein de la CGT 68 nous avons fait le choix des mardi ou jeudi après-midi (sans s'interdire d'autres jours) entre 14 et 15h pour les journées regroupant le plus de collègues.

Pour participer à une HMI, vous avez simplement à vous rendre sur le lieu de la réunion durant l'heure indiquée.

La CE

La CGT au plan local est organisée autour d'une **Commission Exécutive** constituée d'un nombre variable de membres. Cette commission est l'organe qui vote les décisions du syndicat, qui décide des actions à mener comme les HMI, les tournées de service etc, Cela n'interdit absolument pas les actions individuelles (tractage, discussions, etc, ...) mais pose un cadre de fonctionnement contrôlé et validé par des règles internes au syndicat.

N'importe quel adhérent peut rejoindre la CE . Cette commission est constituée à minima d'un.e secrétaire et d'un.e trésorier.e. Dans le 68 nous avons pris la décision d'un co-secrétariat pour faciliter la fonction qui peut être chronophage.

Nous sommes intéressés par tous les profils, toutes les expériences et toute personne motivée est la bienvenue.

Le 9 juin, pour lutter il faut VOTER !

Que nous le voulions ou non, l'Union européenne est omniprésente dans nos vies, et participe aux décisions qui impacteront nos vies à toutes et tous. Et avec le gouvernement Macron qui s'oppose à toutes avancées sociales, détruisant méthodiquement toutes celles qui nous restent, cette élection est encore plus importante.

Le gouvernement français a mis fin aux prix régulés de l'énergie, privatise le réseau ferroviaire, se bat pour la haute finance et refuse désormais toute nouvelle norme environnementale.

Voter c'est aussi dire non

Les lois votées au parlement européen ont permis à la CGT de faire condamner la France et obliger le gouvernement à permettre aux salariés en arrêt maladie d'avoir droit à des congés payés. D'autres directives permettent de mieux protéger les lanceurs d'alerte, d'imposer la transparence des salaires entre les femmes et les hommes, et bien d'autres luttes.

Votons pour une Europe sociale et des peuples, pas pour celle de la finance !

Négociations sur la prestation sociale complémentaire

Après les négociations sur la santé au niveau de la Fonction Publique et celle sur le volet de la Prévoyance, notre ministère ouvre les négociations sur le contenu exact de cette PSC. Cette protection sociale complémentaire est censée s'appliquer au cours de l'année 2025 mais reste encore bien flou.

La CGT participe à ces négociations afin d'obtenir des garanties de la plus haute importance dans l'offre de santé. Nous revendiquons toujours un droit effectif et large à une sécurité sociale intégrale (100%) financée par les cotisations sociales.

Bien que pour l'heure l'accord fonction publique prévoit une participation employeur de 50%, les projections tarifaires actuelles montrent que ce sont encore une fois les revenus les plus faibles qui paieront le coup.

L'accord Fonction Publique (signé par la CGT) prévoit :

- le passage d'une couverture individuelle à une couverture collective (c'est dorénavant l'employeur qui va souscrire à une complémentaire, elle sera obligatoire)
- une couverture facultative pour les ayants droits (conjoint, enfants) et les retraités ;
- le volet contrat prévoyance est facultatif pour tous alors que la CGT porte l'idée d'un couplage santé prévoyance pour avoir un opérateur unique. Les négociations sont donc encore en cours. Concernant le choix de l'opérateur, la CGT privilégie la solution mutualiste (pas d'opérateur lucratif type assurance privée)

Les premières Hypothèses de Bercy

Accord Santé :

une cotisation moyenne environ 80 € par mois (hors prévoyance et hors taxes qui s'élèvent à environ 15 %)

- Prise en charge de l'État = 40 €, montant imposable à l'impôt sur le revenu.

- Ayants droits : facultatif et aucune prise en charge (1er enfant mineur, coût = 50 %

cotisation actif, soit 40 €, 2ème enfant mineur idem, 3ème enfant mineur = gratuit / Enfants majeurs, coût = 100 % cotisation actif, soit 80 € /Conjoint, coût = 110 % cotisation actif, soit 88 €)

Exemple : un agent qui élève seul un enfant mineur et un majeur, cotisation = 80 € obligatoire (agent) + 40 € (mineur) facultatif + 80 € (majeur) facultatif = 200 €. Prise en charge employeur = 40 €

- Retraités : cotisation optionnelle qui va évoluer avec l'âge. La cotisation peut évoluer jusqu'à 175 % de la cotisation actif (140 €) qui ne doit, en théorie, plus augmenter après 75 ans. (quid de la diminution des actifs ?)

Accord prévoyance : optionnel pour tous et prise en charge de 7 € uniquement pour les actifs et rien pour les retraités. Une partie de la prévoyance, notamment le congé longue maladie et l'assurance décès, deviennent des garanties statutaires, cela grâce à la CGT Finances Publiques (le 1/2 traitement sera dorénavant couvert par l'employeur, idem pour l'invalidité à partir de 2027).

(éléments principaux repris d'un article de nos camarades de la section CGT DIRCOFI Île de France de janvier 2024, et de nos camarades du 67, merci à eux)

Scanner ce QR Code pour être directement dirigé vers :
<https://68.cgtfinancespubliques.fr>



La section CGT Finances publiques du Haut-Rhin est heureuse de vous inviter à consulter sa page Facebook



<https://www.facebook.com/CGTFINANCESPUBLIQUES68/>

CGT Finances Publiques 68 | Facebook



AG de 2024 de la CGT FiP Haut-Rhin

Vous êtes toutes et tous attendus à
l'Assemblée Générale de notre section
CGT
qui se tiendra le
Vendredi 14 juin 2024 à partir de 8h30
dans l'étang de pêche de la Fecht

Vous bénéficiez toutes et tous d'une
autorisation d'absence à poser dans
sirhius

Le journal de la section CGT Finances Publiques 68

La CIGOGNE

Axel CARNEVALI
Co-Secrétaire

07 68 58 23 36

Blandine CHOCAT
Co-Secrétaire

07 68 58 23 36



LE TRAVAIL A PLUSIEURS VISAGES.
LA CGT A LE VÔTRE.

